

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: 17 (2002)
Heft: 7-8

Artikel: Notes sur le certificat en archivistique et l'implication de l'Université de Lausanne = Mitteilungen zum Zertifikat in Archivwissenschaft an der Universität Lausanne
Autor: Genton, Thibault
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-768735>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

être choisi dès les premières semaines du certificat.

Au travers de ce premier certificat, nous avons souhaité provoquer des échanges entre les professionnels de l'archivistique en Suisse et à l'étranger. Dans ce sens, le recours à des enseignants étrangers traduit non seulement les insuffisances en ressources humaines de notre communauté professionnelle, mais aussi la possibilité donnée aux archivistes suisses, de toutes les langues, de côtoyer des maîtres et des personnes de référence qui font autorité dans la profession.

Ce n'est pas un hasard si nous souhaitons que le travail de diplôme qui doit être rendu 3 mois après la dernière session du module 4 débouche sur une publication pour enrichir les apports de la communauté suisse à l'archivistique en général. Nous avons estimé qu'il était temps que les archivistes suisses expriment leurs points de vue, des expériences originales et communes dans le domaine de l'archivistique. Il y a de la place, à côté d'*Arbido*, pour un périodique qui pourrait être annuel, permettant de publier des recherches d'une vingtaine de pages. Les archivistes suisses ne devraient pas être confinés à un rôle de consommation d'informations, ils devraient être les auteurs mêmes de ces informations.

Un élément que nous ne pouvons pas mesurer est l'importance exercée sur notre association et notre métier par le groupe qui suivra ce premier certificat et qui peut développer des attitudes de collaborations inédites et des résultats originaux.

Nous sommes conscients de l'importance de l'engagement des personnes qui s'inscriront pour l'ensemble de la formation. Les frais d'inscription, Fr. 8000.-, se situent dans la norme des formations continues aujourd'hui offertes par les universités suisses. Nous pensons que chaque personne qui s'inscrit doit négocier avec son employeur le sens de son inscription et trouver un équilibre harmonieux entre les attentes de l'employeur et de celles de l'employé.

En mettant en place une formation continue en archivistique, la communauté des archivistes suisses a pris acte et date avec la formation postgrade. Je l'ai dit, elle n'a pas pour autant résolu toutes les attentes de la formation postgrade, loin s'en faut. Le besoin pressant de se positionner dans les filières de formation, de trouver des réponses adaptées à toute la communauté professionnelle des archivistes et la chance d'avoir rencontré de nombreux soutiens auprès de nos partenaires universitaires, surtout auprès de l'Université de

Lausanne, ont permis de faire aujourd'hui la promotion non pas d'une intention ou d'une idée, mais d'une réalité concrète et agendée.

Mais en fait, ce n'est qu'une étape vers d'autres développements. Nous aurons beaucoup à retirer de ce premier essai et à faire valoir de nos expériences pour les poursuivre. Nous sommes aussi persuadés que plusieurs filières de formation supérieure coexisteront et trouveront leur juste positionnement dans les attentes professionnelles.

Un certificat de formation continue universitaire en archivistique: pourquoi et pour qui faire?

J'ai tenté de répondre à cette double question. Plusieurs archivistes ont pris le risque de croire en un projet et de formuler une formation. Il est à souhaiter que les professionnels relèveront le défi de cette formation ambitieuse pour s'affirmer comme communauté professionnelle désireuse d'occuper une place plus importante à la fois dans les professions de l'information et dans les administrations publiques et privées. ■

contact:

E-mail: gilbert.coutaz@acv.vd.ch

Dossier «Ausbildung/Formation»

Notes sur le certificat en archivistique et l'implication de l'Université de Lausanne

Thibault Genton

Coordinateur au Service de formation continue
Université de Lausanne



A la rentrée académique d'octobre 2002, la première volée de candidats au *Certificat en archivistique; les Archives dans la société d'aujourd'hui* élaboré par l'Université de Lausanne et l'Association des archivistes suisses, en collaboration avec les Uni-

versités de Berne et de Genève, se retrouvera sur les bancs d'une salle d'étude. On peut d'ores et déjà annoncer que le cursus proposé suscite l'intérêt du public visé: de nombreuses inscriptions et demandes de renseignements nous sont parvenues à ce jour, tant d'archivistes en fonction dans une institution publique, que d'archivistes d'entreprises privées ou d'indépendants. Pour des raisons de places et de pédagogie, des inscriptions ont dû être refusées ou reportées.

Profitons de ces quelques lignes pour revenir sur la place que ce certificat occupe

dans l'horizon de la formation des archivistes en Suisse, sur ce qu'il offre du point de vue de la reconnaissance aux niveaux national et européen et sur l'implication de l'Université de Lausanne dans ce projet.

Ce certificat est une première à plus d'un titre. Il s'agit en effet de la première formation postgrade en archivistique dispensée par des universités suisses. Il s'inscrit dans le développement actuel de la formation des archivistes et vise à combler l'absence de filière destinée à des universitaires diplômés en fonction dans un service d'archives. Mais ce certificat est également

«premier» dans un autre sens: il représente la phase initiale d'une filière qui, on l'espère, évoluera ces prochaines années, par exemple vers la création d'un diplôme postgrade, de type Master, en archivistique.

Dans la structure actuelle, le titre décerné sera un Certificat de formation continue universitaire reconnu par l'université. De plus, le Certificat mentionnera le nombre de crédits ECTS (European Credit Transfer System) qui correspondent à la formation, ce qui permettra aux personnes ayant acquis ce titre de le faire reconnaître en Suisse et en Europe, tant dans les milieux académiques que professionnels.

Plusieurs raisons ont conduit l'Université de Lausanne à accepter de se mettre à la tête du projet. Tout d'abord, avant que l'Association des archivistes suisses ne s'adresse à elle, son Service de formation continue avait envisagé la mise en place d'un certifi-

cat dans ce domaine. Il développe en effet, depuis trois ans des enseignements post-grade autour des questions de la culture et du patrimoine, ce qui a débouché notamment sur l'organisation de certificats en gestion culturelle ou en muséologie. Ainsi, le Certificat en archivistique s'inscrit par conséquent parfaitement dans la continuité des objectifs visés par le Service de formation continue.

L'opportunité de collaborer avec l'Association des archivistes suisses s'est d'autant plus vite imposée que le projet de formation en archivistique avait déjà fait l'objet d'une vaste concertation dans la communauté professionnelle et d'une lourde réflexion.

Enfin, l'élaboration, ces derniers mois, du cursus d'étude s'est avérée particulièrement motivante de par l'envergure donnée au programme et ses exigences. Ce sera en effet la première fois qu'un Certificat sera

ouvert à l'ensemble de la Suisse, avec un enseignement plurilingue et des intervenants de renommée internationale. De même, la collaboration avec les Universités de Genève et de Berne, ainsi que celle avec une association professionnelle, a permis une ouverture particulièrement riche que nous espérons retrouver durant les 18 mois d'enseignement. ■

contact:

Thibault Genton
Coordinateur au Service
de formation continue, UNIL
Université de Lausanne
Château de Dorigny
1015 Lausanne
Tél.: 021 692 22 90
Fax: 021 692 22 95
E-mail: formcont@unil.ch
www.unil.ch/sfc

Dossier «Ausbildung/Formation»

Mitteilungen zum Zertifikat in Archivwissenschaft an der Universität Lausanne

Mit Semesterbeginn im Oktober 2002 beginnt der erste Ausbildungsgang des Zertifikats Archivwissenschaft, Archive in der heutigen Gesellschaft, welcher von der Universität Lausanne und der Vereinigung Schweizerischer Archivarinnen und Archivare (VSA/AAS), in Zusammenarbeit mit den Universitäten Bern und Genf, ausgearbeitet wurde.

Der Kurs stiess auf grosses Echo bei der angesprochenen Zielgruppe: die zahlreichen Anmeldungen und Nachfragen stammten von Archivarinnen und Archivaren aus öffentlichen Archiven, von Wirtschaftsarchiven sowie von Privaten und Selbständigen. Aus Platzgründen, vor allem aber um die angestrebte Unterrichtsqualität nicht zu gefährden, mussten Anmeldungen abgelehnt oder auf später vertröstet werden.

Im Folgenden soll kurz erläutert werden, welchen Platz dieses neue Zertifikat in der



Zum Zertifikat in Archivwissenschaft:
(v.l.n.r.) Peter Toebak,
Josef Herget, Regula
Nebiker und Bärbel
Fürster.

Foto: zvg

schweizerischen Archivausbildung einnehmen soll, was es in Bezug auf die Anerkennung im nationalen und europäischen Kontext anbietet und wie das Engagement der Uni Lausanne für dieses Projekt aussieht.

Dieses Zertifikat hat in verschiedener Hinsicht Premierencharakter.

Es ist die erste universitäre Nachdiplomausbildung für Archivarinnen und

Archivare in der Schweiz. Es ist Teil der gegenwärtigen Entwicklung in der schweizerischen Archivausbildung und soll die bisher klaffende Lücke einer fehlenden archivischen Fachausbildung für bereits aktive Berufsleute mit abgeschlossener Universitätsausbildung füllen.

Aber dieses Zertifikat ist auch «erstmalig» in einem weiteren Sinn: es ist die erste

Phase einer Ausbildung, die sich in den kommenden Jahren hoffentlich weiterentwickelt, beispielsweise in ein Postgrade Diplom eines Master in Archivwissenschaft.

In der gegenwärtigen Form handelt es sich um ein Zertifikat der universitären Weiterbildung, das durch die Universität anerkannt wird. Ausserdem erwerben die Absolventinnen und Absolventen des Zertifikats eine bestimmte Anzahl ECTS- (European Credit Transfer System) Kreditpunkte, welche in der Schweiz und Europa sowohl im akademischen wie im professionellen Umfeld angerechnet werden.

Mehrere Gründe haben die Universität Lausanne dazu gebracht, sich in diesem Projekt zu engagieren. Schon vor der An-

frage des VSA/AAS bestand beim dortigen *Service de formation continue* die Absicht, ein Zertifikat in dieser Richtung aufzubauen. Seit rund drei Jahren werden schon Weiterbildungsangebote im Bereich Kultur und Kulturgut angeboten; dies führte na-mentlich zu Zertifikatsausbildungen für Kultur- und Museumsmanagement.

Entsprechend fügt sich das Zertifikat in Archivwissenschaft hervorragend ins anvisierte Planungsgebiet des *Service de formation continue*.

Die Gelegenheit zur Zusammenarbeit mit dem VSA/AAS ergab sich sehr schnell, weil dort das Projekt der Realisierung einer universitären Nachdiplomausbildung im Fachverband bereits breit diskutiert worden und schon weit fortgeschritten war.

In motivierender und ergiebiger Zusammenarbeit wurde in den vergangenen Monaten ein Studiengang mit Lerninhalten und Anforderungen ausgearbeitet. Es ist auch erstmalig, dass ein Zertifikat für die gesamte Schweiz mit mehrsprachigem Unterricht und Gastdozenten mit internationalem Renommée angeboten wird.

Die Zusammenarbeit mit den Universitäten Genf und Bern sowie mit dem Berufsverband erfolgte in ausgesprochen fruchtbare und offener Atmosphäre, die hoffentlich auch die 18 Monate der Ausbildung prägen wird. ■

Thibault Genton
(contact: vgl. S. 13)
Übersetzung: Regula Nebiker

Dossier «Ausbildung/Formation»

Aus Modulen von Hauptdozenten

Modul 2: Records Management (RM)

■ Hauptdozent:

Peter Toebak

- Archivausbildung in NL
- Promovierter Historiker, Geographie, NPM
- Berufs- und Projekterfahrung NL, CH, BE
- Unterrichtsausbildung NL
- Unterrichtserfahrung NL, BE
- Erfahrung als Publizist, Vorträge

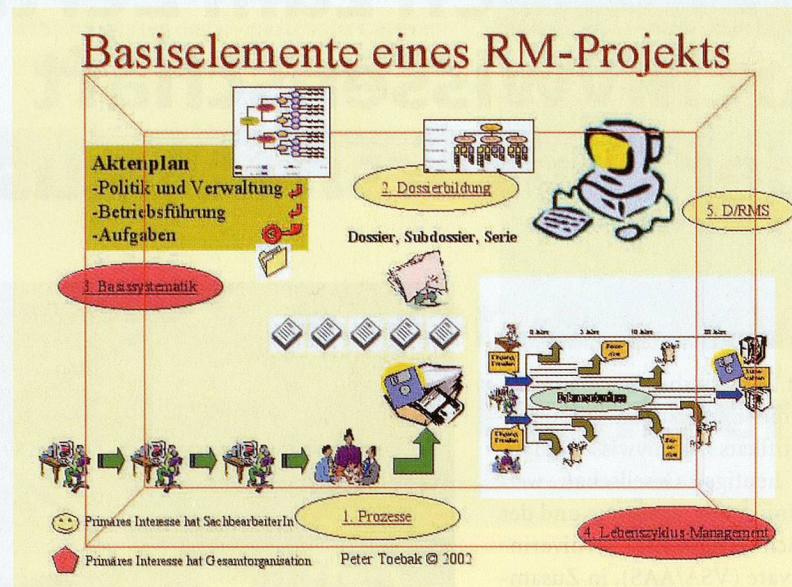


Certificat en archivistique, UNIL
Genf, Januar – April 2003

Records Management (RM) und Rolle ArchivarIn

- Paradigmenwechsel – Katalysator
- Informations- und Organisationsbereich
- Controller und Multiplikator

Archivierung wird heute als Prozess verstanden, der sich über den gesamten Lebenszyklus eines Dokuments und Datenobjekts erstreckt



- ISO-Standard 15489 (Nils Brübach)
- Metadatenmodelle (Niklaus Bütkofer)
- Akten- und Bewertungsplan

ArchivarInnen müssen eine archivische, verwaltungsorientierte, betriebswirtschaftliche und informationstechnische Perspektive haben

- Verwaltung, Governance (Peter Knoepfel)
- Prozessorientierung
- Datenmanagement, NIKT x RM
- Auftrag: Prozessanalyse machen

Verwaltungen und Unternehmen brauchen archivisches Fachwissen, ohne sich dies in allen Fällen bereits sehr bewusst zu sein

- DEZA / DDC (Stephan Barraud)
- Vorgehen bei einem Staatsarchiv
- Stadt Genf (Didier Grange)
- UBS (Traude Loebert)
- SR DRS (Heinz Loosner)

ArchivarInnen müssen das «Handwerkzeug» haben, um Projekte und Rahmenbedingungen im Bereich Records Management mit-